



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/9691

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6150^e séance – après-midi

LE COORDONNATEUR SPÉCIAL DES NATIONS UNIES INFORME
LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'EXISTENCE D'UNE
« CHANCE RÉELLE DE COMMENCER À CHANGER LA DYNAMIQUE »
DU PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT

« Nous avons désormais une chance réelle de commencer à changer la dynamique du processus de paix au Moyen-Orient », a affirmé aujourd'hui, devant le Conseil de sécurité, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour ce processus. M. Robert Serry a argué des efforts renouvelés du Quatuor et de la Ligue des États arabes. Il a surtout insisté sur le discours prononcé, le 4 juin au Caire, par le Président des États-Unis et sur la réponse du Premier Ministre israélien qui ne s'oppose plus à la création d'un État palestinien même s'il y attache des « conditions draconiennes ».

Le Coordonnateur spécial a appelé les Israéliens et les Palestiniens, qui doivent travailler à leur réunification, à étudier de manière approfondie la possibilité qui s'offre à eux de servir les intérêts de leur peuple respectif. Leurs gouvernements, a-t-il insisté, doivent « clairement » s'engager en faveur d'une solution à deux États, en menant des négociations « pacifiques » sur toutes les questions clefs et en mettant en œuvre tous les engagements compris dans la Feuille de route. « La communauté internationale est plus que jamais déterminée à faire en sorte que « ces engagements soient respectés », a conclu M. Serry.

Sur le front libanais, il a annoncé l'élection, le 25 juin, du Président de l'Assemblée générale à la suite de quoi le Président de la République nommera un Premier Ministre pour former le gouvernement.

Exposé

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. ROBERT SERRY, a indiqué que depuis le 11 mai dernier, les efforts de la communauté internationale visant à relancer la recherche d'une paix au Moyen-Orient se sont poursuivis. Le Quatuor, qui se réunira le 26 juin prochain, a prévu une rencontre avec les membres du Comité de suivi de la Ligue des États arabes. En prévision de cette réunion, les ministres arabes des affaires étrangères se retrouveront au Caire, alors que le Premier Ministre israélien, M. Benyamin Netanyahu, s'entretiendra à Paris avec l'Envoyé des États-Unis, M. George Mitchell.

Le Coordonnateur spécial est revenu sur le discours du Président des États-Unis, M. Barack Obama, le 4 juin dernier au Caire, dans lequel il a évoqué la création d'un État palestinien et le règlement du conflit arabo-israélien. Dix jours plus tard, le Premier Ministre israélien a déclaré que son Gouvernement accepterait l'existence d'un État palestinien, tout en ajoutant des conditions draconiennes liées au territoire, à la sécurité, aux réfugiés, à Jérusalem et au caractère de l'État d'Israël.

S'il a salué ce geste comme un pas en avant, le Coordonnateur spécial a souligné que le Gouvernement israélien n'a pris aucune mesure pour geler les activités de peuplement, y compris à Jérusalem, et n'a pas renoncé au principe de croissance naturelle. Il a tout de même salué la décision de ce Gouvernement d'offrir des indemnités aux 50 Palestiniens qui avaient essuyé les foudres des colons israéliens à Hébron en novembre 2008, violence qui se poursuit d'ailleurs aujourd'hui, a souligné le Coordonnateur spécial.

Il s'est en revanche félicité du nombre réduit de restrictions au mouvement sur les routes menant à des villes comme Jéricho ou Ramallah mais, il a précisé que 600 obstacles sont toujours en place alors que la construction du mur de séparation se poursuit. Sur le plan politique, le Coordonnateur spécial a annoncé la libération aujourd'hui même du Président du Conseil législatif palestinien et membre du Hamas, M. Aziz Dweik, après 34 mois de prison.

Pour ce qui est de la partie palestinienne, M. Serry a indiqué que le Président Mahmoud Abbas réclame toujours le gel des activités de peuplement, et que le Premier Ministre palestinien, M. Salam Fayyad, a dit son intention de créer les institutions d'un État palestinien en deux ans.

Les défis immédiats, a-t-il souligné, sont d'ordre financier. Il a donc jugé essentiel que les États Membres honorent rapidement leurs promesses de fonds, tout en soulignant que cela exige d'abord et avant tout la levée du blocus imposé par Israël et la création d'un environnement favorable à la croissance économique.

Les Palestiniens continuent leurs efforts pour réformer les services de sécurité et le système judiciaire, a-t-il poursuivi. Ils prennent des mesures contre les militants, ce qui entraîne des échauffourées avec le Hamas. Il est donc essentiel de réunir Gaza et la Cisjordanie dans le cadre d'une Autorité palestinienne légitime, a jugé le Coordonnateur spécial, en se fondant sur l'évolution sur le terrain où le Hamas s'oppose violemment à toute tentative de réunification.

Les délégations du Hamas et du Fatah, a-t-il rappelé, se sont rencontrées au Caire le 8 juin, puis le 28 juin, et devraient s'y revoir le 7 juillet. Le non-règlement de la crise à Gaza a des répercussions négatives sur tous les efforts de paix, a-t-il prévenu, et pèse, de manière inacceptable, sur les civils de Gaza.

« Nous avons une chance de changer la dynamique, a-t-il affirmé, en arguant de la baisse du niveau de violence entre Israéliens et Palestiniens et des efforts véritables déployés, notamment par l'Égypte, pour prévenir la reconstitution des stocks d'armes des militants à Gaza.

Mais la situation des populations civiles reste une grande source de préoccupation. La nourriture, les médicaments et les matériaux de construction manquent toujours à Gaza. En la matière, a indiqué le Coordonnateur spécial, l'ONU attend la réponse des autorités israéliennes à la proposition du Secrétaire général sur la réouverture des infrastructures de santé et d'enseignement fermées depuis 2007.

Quant au soldat Gilad Shalit, enlevé depuis trois ans sans être autorisé à recevoir la visite des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Hamas continue de conditionner sa libération à celle des prisonniers qui figurent parmi les 10 000 qui peuplent les prisons israéliennes. Le Coordonnateur spécial a aussi indiqué qu'Israël continue de refuser toute coopération à la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme sur les violations commises par Israël dans les territoires occupés, entre décembre 2008 et janvier 2009.

Il a réitéré l'attachement de l'ONU à l'Initiative de paix arabe et a félicité les pays arabes pour leurs efforts visant à créer les conditions favorables à une reprise du dialogue. L'ONU appuie également, a-t-il ajouté, la convocation d'une conférence internationale à Moscou.

Venant à la situation au Liban, M. Serry a rappelé le bon déroulement des élections législatives du 7 juin dernier, qui ont donné la victoire à la Coalition du 14 mars. L'élection du Président de l'Assemblée aura lieu le 25 juin prochain, après quoi le Président libanais devrait désigner un Premier Ministre pour tenir des consultations sur un nouveau gouvernement.

L'Ambassadeur du Liban en Syrie a pris ses fonctions le 20 avril dernier et son homologue syrien a présenté ses lettres de créance au Gouvernement libanais, le 29 mai. Dans les camps de réfugiés palestiniens, la situation est restée calme pendant toute la période électorale. Enfin, le 29 avril, a conclu le Coordonnateur spécial, les quatre généraux détenus depuis 2005 dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien Premier Ministre libanais, Rafik Hariri, ont été libérés par le Tribunal spécial pour le Liban.

* *** *